



*Chaire Deloitte ESCP Europe
Economie Circulaire et Business
Models Durables*



Logistique et transports durables : Normes, référentiels, certification, labels...

3 décembre 2018

Confidentialité

L'ASLOG s'interdit d'entrer dans toute discussion, activité ou démarche, qui pourrait, de sa part ou de celle de ses membres et participants, enfreindre les lois de la concurrence.

A titre d'exemple, les membres de l'association (administrateurs, adhérents et salariés) ne doivent pas débattre, communiquer ou échanger d'informations commerciales confidentielles, y compris des informations non publiques sur les prix, la stratégie marketing et publicitaire, les coûts et les revenus, les conditions commerciales, les contrats avec les prestataires, dont les stratégies d'achats, les contrats d'approvisionnement, les programmes commerciaux et de distribution. Cela s'applique non seulement aux réunions officielles mais aussi aux discussions informelles avant, pendant et après les réunions.

Cette disposition s'applique également à tous les participants aux réunions des groupes de travail organisées par l'ASLOG et elle est rappelée à chaque réunion d'ouverture d'un nouveau groupe de travail.



Introduction

François Régis Le Tourneau

Supply Chain Standards & Prospective Director – L'Oréal

Les missions de l'ASLOG

Aider les entreprises à **s'adapter** à ce monde qui change de manière exponentielle

- Partager les nouveaux enjeux et les nouvelles problématiques
- Favoriser les échanges d'idées et développer des espaces collaboratifs
- Réfléchir à de nouveaux process, de nouvelles solutions, incorporer de nouvelles technologies

Avec un **état d'esprit** qui allie

- Simplicité
- Pragmatisme
- Convivialité

Charge à nous de développer une **association tournée vers ses adhérents** et la plus efficace possible pour **faire Progresser les Entreprises et les Hommes**

Le LAB RSE

Matinales

- Transport durable
- Economie circulaire
- La démarche RSE étendue aux partenaires
- Logistique urbaine

En partenariat avec ESCP Europe

ESCP
EUROPE
BUSINESS SCHOOL



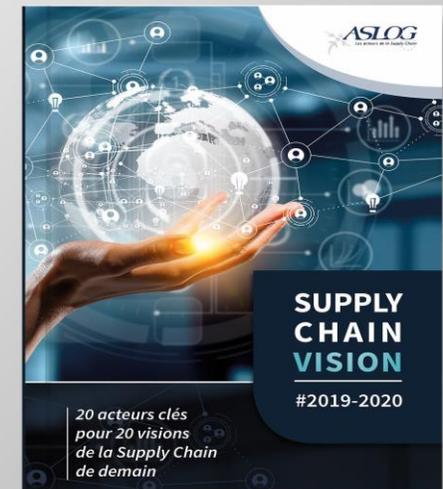
Event

Conférence SC Event le
12 décembre

Vers des logistiques urbaines
vertueuses et décarbonées.
Comment passer à l'action ?



SC Vision 2019-2020



A composite image of Earth from space, the Moon, the Sun, and the Milky Way galaxy. The Earth is on the left, showing continents and oceans. The Moon is in the center-right. The Sun is a bright yellow star in the top right. The Milky Way galaxy is a colorful band of stars and dust stretching across the top right.

En 2018, le jour du dépassement est
tombé le 1^{er} août ...

... en 1986 c'était le 31 décembre

Référentiels, labels, démarches ...

1. Le **Référentiel RSE en Logistique de la DGITM**, lancé le 28 septembre dernier.

Objectifs :

- 1) **Accompagner** les entreprises dans une démarche de responsabilité sociétale, et tout particulièrement les **TPE, PME et ETI**.
- 2) **Faciliter les échanges** entre donneurs d'ordres et prestataires de services logistiques, notamment lors des appels d'offre.

2. Le **Label 6PL de LSN**, est ciblé sur les activités logistiques des **TPE, PME et PMI**.

Objectifs :

- 1) **Favoriser et faciliter** la contribution des entreprises au développement durable par une **amélioration continue de leurs performances RSE**
- 2) **Communiquer et valoriser leurs actions** auprès des acteurs économiques et du grand public.

Référentiels, labels, démarches ...

3. La **Démarche FRET 21**, permet aux entreprises (**chargeurs**), d'évaluer leur **maturité environnementale**, de quantifier l'impact de leurs transports et de mettre en œuvre les actions de **réduction des émissions de GES**.

Objectif :

Réduire les émissions de GES du transport de marchandise et ses impacts sur l'environnement.

4. La **Charte et le Label Objectif CO2**, est une démarche **d'engagement volontaire (prestataires de transport)** qui met à la disposition des entreprises des outils pour **évaluer leurs émissions de GES** et **définir un plan d'actions de réduction**.

Objectif :

Réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique du transport routier.

Agenda

9h15

- Le référentiel RSE en logistique de la DGITM

9h45

- Le Label 6PL par LSN

10h45

- FRET 21

11h15

- Objectif CO₂

11h45

- Table ronde : Quelle norme ou label avez-vous intégré et comment en avez-vous fait le choix d'adhésion ? avec une ouverture sur l'international.

12h20

- Conclusion



Le référentiel RSE en logistique

Thibaut LIMON

Chargé d'études en économie des transports – DGITM

Charlotte MIGNE

Group Sustainable Development director – FM Logistic

Référentiel RSE en logistique



Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Un référentiel RSE en logistique ?

1er semestre 2015 : Consultation. Besoin exprimé par la filière.



Principes d'élaboration

- **Co-construit avec la filière logistique** : 100+ parties prenantes consultées (entretiens ou ateliers): entreprises donneurs d'ordres et de prestation logistique, associations et fédérations professionnelles, clusters régionaux, ONG, administrations... + 1 enquête en ligne nationale;
- Aborder l'**ensemble des activités logistiques sur flux physiques** qu'elles soient menées **en compte propre ou par des prestataires** ;
- Aborder l'**ensemble des champs d'action de la RSE**
- **Pratique et adapté** à la maturité de chaque entreprise (TPE/PME, ETI, Grande entreprise) ;
- **Compatible avec les références internationales** de la RSE (ISO 26 000)
- Une mise en œuvre basée sur l'**engagement volontaire** des entreprises
- Faire le lien avec les **dispositifs existants** : Fret 21, Objectif CO2...

Quels sont les objectifs du référentiel?

- Le référentiel RSE en logistique répond à l'objectif d'établir un lien robuste entre la RSE telle qu'elle est définie dans les standards internationaux et les réalités de la filière logistique, afin :



Accompagner les entreprises de la filière dans une démarche de responsabilité sociétale



Faciliter les échanges entre donneurs d'ordres et prestataires, notamment lors des appels d'offre

QUE CONTIENT CE REFERENTIEL ?





1. Comprendre la RSE...

Fascicule 1 ENTRÉE EN MATIÈRE



Comprendre la RSE
Motiver la démarche
Appréhender le référentiel



Environnement			
Démarche environnementale structurée	Changement climatique	Énergie	Pollution de l'air
Économie circulaire (dont gestion des déchets)	Autres nuisances (dont bruit et congestion)	Pollution de l'eau et des sols	Biodiversité

Droits de l'Homme	
Respect des populations	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur (devoir de vigilance)

Développement des territoires		
Implication dans les territoires	Emploi local	Santé des populations



Gouvernance
Intégration de la RSE dans la stratégie et dans la gestion des risques et des opportunités

Enjeux relatifs aux clients/consommateurs			
Pratiques loyales en matière d'informations et de contrats	Protection de la santé et de la sécurité des clients / consommateurs	Service après-vente et résolution des litiges	Protection des données des clients / consommateurs

Loyauté des pratiques		
Liens durables avec les clients, sous-traitants et fournisseurs	Corruption et fraude	Concurrence loyale

Social					
Santé et sécurité au travail	Développement du capital humain	Conditions de travail et qualité de vie au travail	Emploi et relations employeur / employé (dont droits fondamentaux du travail)	Dialogue social	Rémunération



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Fascicule 1 ENTRÉE EN MATIÈRE



Comprendre la RSE
Motiver la démarche
Appréhender le référentiel



1. ... et motiver la démarche

- Améliorer la performance globale :
 - une fidélisation des clients et donneurs d'ordres
 - une amélioration de l'image et une attractivité accrue de l'entreprise
 - une amélioration de la loyauté des employés et de leur productivité
 - une atténuation des risques
 - un financement plus aisé
 - une baisse des coûts de production
 - une augmentation des revenus
- Viser des objectifs de long terme



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



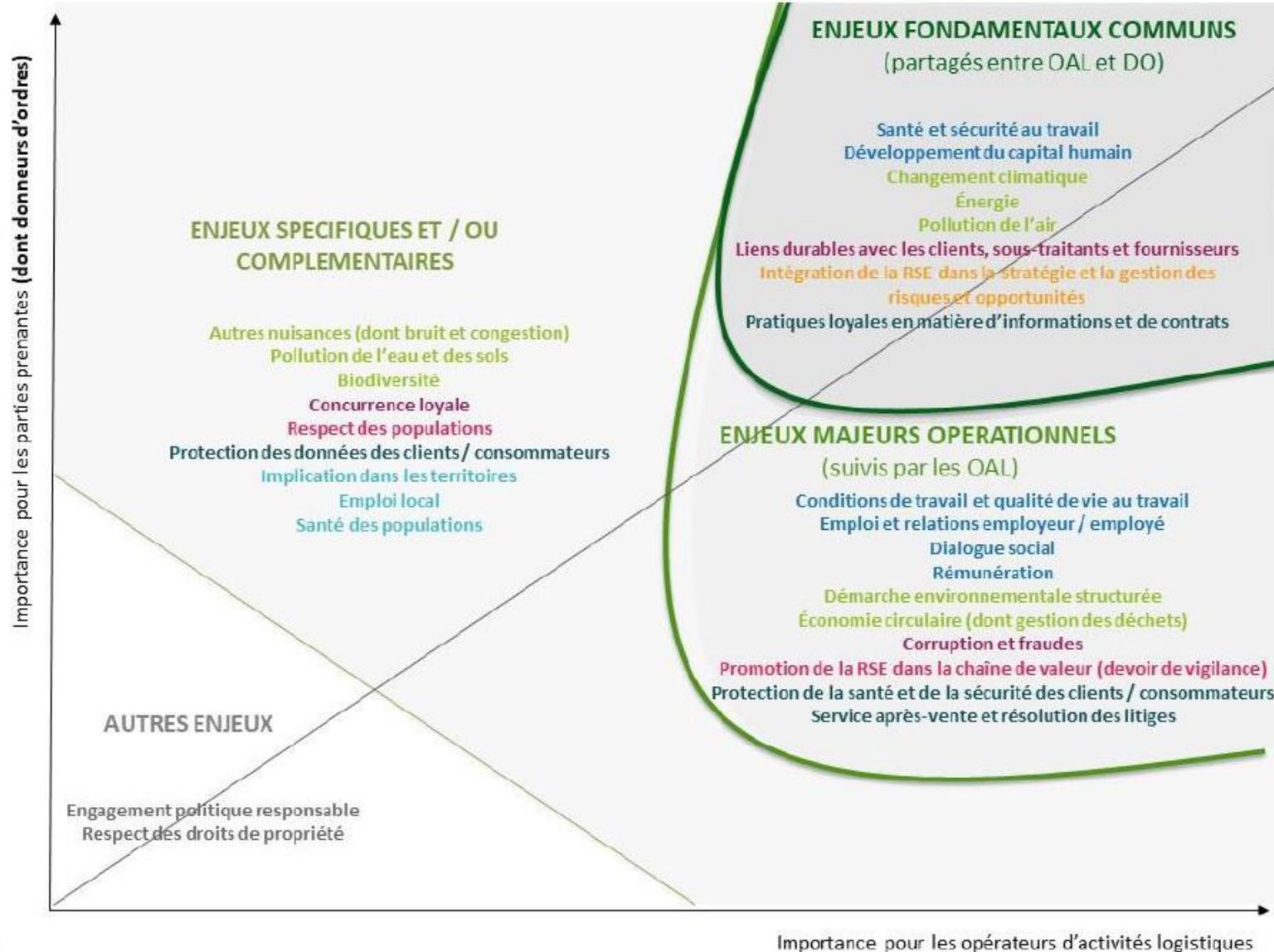
Fascicule 2 LIGNES DIRECTRICES



Identifier et hiérarchiser
les enjeux RSE en logistique



2. Sélectionner les enjeux RSE à intégrer dans sa démarche



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Fascicule 3
MISE EN ŒUVRE



Fixer des objectifs stratégiques
Déployer des actions
Mesurer leur performance



3. Déployer sa démarche RSE pour les enjeux sélectionnés

Pour chaque enjeu sélectionné par l'entreprise, ce fascicule permet de :

- Se fixer des objectifs stratégiques ;
- Déployer des actions pour les atteindre (stratégiques, opérationnelles, et d'amélioration) ;
- Mesurer la performance des actions déployées ;
- Faire le lien avec des ressources permettant d'approfondir l'enjeu en question (guide de bonnes pratiques, outil en ligne, charte d'engagement volontaire, etc.).



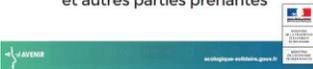
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Fascicule 4
INDICATEURS POUR
LE PILOTAGE ET LE DIALOGUE



Piloter la performance RSE
Dialoguer avec les donneurs d'ordres
et autres parties prenantes



4. Piloter sa démarche et dialoguer avec ses clients

Ce fascicule permet :

- De mesurer et piloter la performance RSE en logistique :
- pour chaque enjeu, propose un nombre limité d'indicateurs de performance permettant de mesurer et piloter efficacement sa performance.
- D'instaurer un dialogue entre prestataires et donneurs d'ordre :
 - pour les huit enjeux « fondamentaux communs », proposer un nombre restreint d'indicateurs clés de performance pouvant être utilisés lors des appels d'offre et consultation, ainsi que dans le pilotage des prestations.
- Valoriser la démarche RSE auprès des parties prenantes :
- proposer des lignes directrices afin d'aider l'OAL dans la préparation d'un rapport RSE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Fascicule 5
ANNEXES



Explorer les documents
de référence et approfondir



5. Approfondir

- Glossaire
- Dispositions législatives et réglementaires liées à la notion de RSE
- Les principales références internationales et intersectorielles de la RSE
- Table de correspondance avec les référentiels internationaux
- Liste des parties prenantes potentielles de l'OAL
- Processus d'élaboration du référentiel RSE en logistique
- Bibliographie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Entreprises primo-utilisatrices



- 16 entreprises testent actuellement le référentiel (pendant 6 mois)

Merci !

Thibaut Limon

01 40 81 65 79

Thibaut.limon@developpement-durable.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

**Référentiel RSE,
socle de la démarche
FM Logistic**



FM LOGISTIC EN QUELQUES CHIFFRES



GRUPE FAMILIAL

50

ans



L'INNOVATION
AU SERVICE
DE NOS CLIENTS

14

pays

38

millions de m²

180

sites



SOLUTIONS
SUPPLY CHAIN
GLOBALES

EXPERTISE
SECTORIELLE



26
200

collaborateurs

1,18

milliard €
de chiffre
d'affaires

PROCESS & STANDARDS
DE QUALITE
INTERNATIONALE





ENTREPOSAGE ET
MANUTENTION
56%



TRANSPORT
34%



CO-PACKING
10%

ILS NOUS FONT CONFIANCE

35%
FMCG

28%
DISTRIBUTION

17%
INDUSTRIE

17%
BEAUTÉ

3%
SANTE

SIEMENS

EUGENEPERMA
PARIS

Mondelēz
International

Johnson & Johnson

CLARINS
PARIS

Honeywell

SHISEIDO

Hasbro

Nestlé

L'OCCITANE
EN PROVENCE

YVES ROCHER

BIC

LEROYMERLIN

Atlas Copco

Henkel

DECATHLON

Carrefour

gsk
GlaxoSmithKline

JOHN DEERE

Reckitt
Benckiser

L'ORÉAL
PARIS

JDE
JACOBS DOUWE EBBERTS

g GROUPE
SEB

Dior

SCHWARZ
GRUPPE

SANOFI

essity

Unilever

brother

technicolor

Air Liquide

JARDEN
corporation

MARS
incorporated

Galbusera

MICHELIN

natura
bien estar bien

Kimberly-Clark

Auchan

DANONE

BOSCH

COTY

COLGATE-PALMOLIVE

Beiersdorf

Intersnack

Kraft Heinz

SANDOZ
A Novartis
Division

amazon

METRO GROUP

KÄRCHER

Bristol-Myers Squibb

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



ETAPES DE MISE EN OEUVRE

A group of people in a meeting room, overlaid with various stakeholder labels. The labels are: Managers, Clients, Associations professionnelles, Collaborateurs, DGITM, Collectivités, Etudiants, and Académiciens. The central text is 'LES PARTIES PRENANTES'.

Managers

Clients

**Associations
professionnelles**

LES PARTIES PRENANTES

Collaborateurs

DGITM

Collectivités

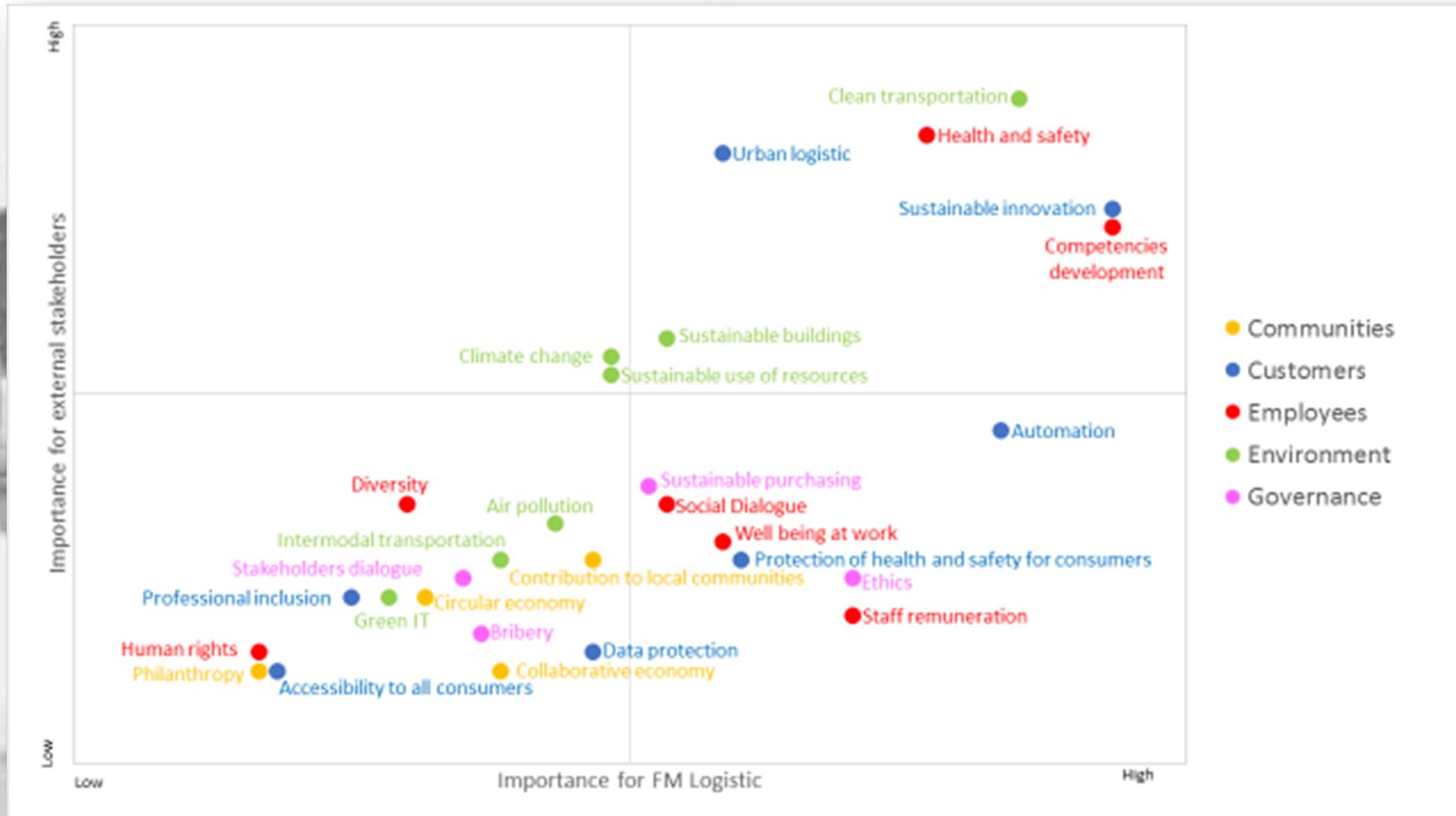
Etudiants

Académiciens



DEFINIR ET PRIORISER LES SUJETS

EXTERNE



INTERNE

COMPRENDRE L'ENJEU, RECENSER L'EXISTANT, FIXER UN CAP

Illustration sur l'enjeu santé et sécurité

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les objectifs stratégiques sont notamment de :

- promouvoir et maintenir au degré le plus élevé l'importance de la sécurité et le bien-être physique, mental et social des travailleurs (la notion de travailleur englobe toutes les populations du travail salarié : salariés de l'entreprise, travailleurs détachés, indépendants, intérimaires, stagiaires, apprentis...);
- prévenir et protéger les salariés des effets négatifs sur la santé résultant des conditions de travail (accidents du travail et maladies professionnelles);
- construire et organiser un environnement de travail adapté aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs.

Fascicule 2

- Enjeu majeur recrutement et rétention
- Baisse accidentologie
- Argument concurrentiel

→ XK €

Réalisations existantes

- Engagements CARSAT
- Formation Capital Santé
- Approche ergonomie des postes
- Suivi LTIFR, TF, TG

Idées d'actions et KPI's associés

LEVIERS OPÉRATIONNELS	<p>Définition et mise en œuvre d'actions concrètes et de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et mettre en œuvre des lieux et des moments intégrés à l'activité quotidienne permettant d'échanger des bonnes pratiques au sein de l'entreprise, notamment entre pays et aux différents niveaux hiérarchiques. • Réfléchir à l'aptitude d'un poste à recevoir des travailleurs en parallèle de la réflexion sur l'aptitude des travailleurs à tenir le poste. • Réduire les manutentions manuelles pour limiter les risques sur la santé et la sécurité. • Tenir compte des situations particulières et des spécificités individuelles (femmes enceintes, handicapés, jeunes employés, personnels sous médication, personnes travaillant...). • Faire des observations croisées entre collègues. • Échanger les bonnes pratiques avec chez les donneurs d'ordres et les prestataires logistiques. • Réviser, généraliser et appliquer les protocoles de sécurité avec les clients. • Accompagner la mise en œuvre des actions. • Gérer les situations d'urgence. • Prévenir l'isolement et l'exploitation. • Systématiser le travail et le suivi.
	<p>INDICATEURS</p> <p>1. INDICATEURS CLÉS DE PILOTAGE DE L'OAL, PARTAGÉS AVEC LES DO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence d'accidents avec et sans arrêts (y compris pour les salariés mis à disposition) • Nombre de maladies professionnelles reconnues, au regard de l'effectif salarié (et si possible sous-traitant et intérimaire) <p>2. INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES DE L'OAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'accidents mortels • Taux de gravité des accidents

Fascicules 3 et 4

Objectifs 2022

"Best in Class" sur les taux d'accidents dans chaque pays

Indicateurs de suivi: LTIFR, Taux de fréquence, taux de gravité



FORMALISER UNE STRATEGIE

3 AXES PRIORITAIRES

PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS

AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITÉS

DÉVELOPPER DES SERVICES POUR UNE SUPPLY CHAIN DURABLE

AMBITIONS

Employeur de qualité reconnu dans tous les pays

Bâtiments neutres d'ici 2030 et empreinte transport réduite

Offres durables dans toutes les activités du Groupe

INDICATEURS 2022

- "Best in Class" sur les taux d'accidents dans chaque pays
- 80% Taux de satisfaction des collaborateurs
- 10 à -12% de consommation en énergie
- 20% d'empreinte carbone sur les entrepôts
- 100% clients avec un tableau de bord DD
- 20% du chiffre d'affaires généré par des offres durables (logistique urbaine, FMEA Entreprise adaptée, bâtiments passifs)



HOW SUSTAINABLE
DEVELOPMENT
CHANGING THE
FACE OF BUSINESS?

ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT



Conférence de lancement animé par notre PDG



Séminaires des correspondants pays et métiers

Séminaires des directions de l'entreprise





23 novembre 2018 : FM Logistic reçoit le trophée d'or de la meilleure démarche RSE à la Nuit de la RSE

Thank you



6 PL

**PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES**

***Le Label 6PL de LSN,
Performances Logistiques Durables***

Alain VERNA

PDG TOSHIBA

Guillaume DUMOULIN

DG SCOP TERRE TRANSIT

Bienvenue



6 PL

**PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES**



6 PL

**PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES**

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



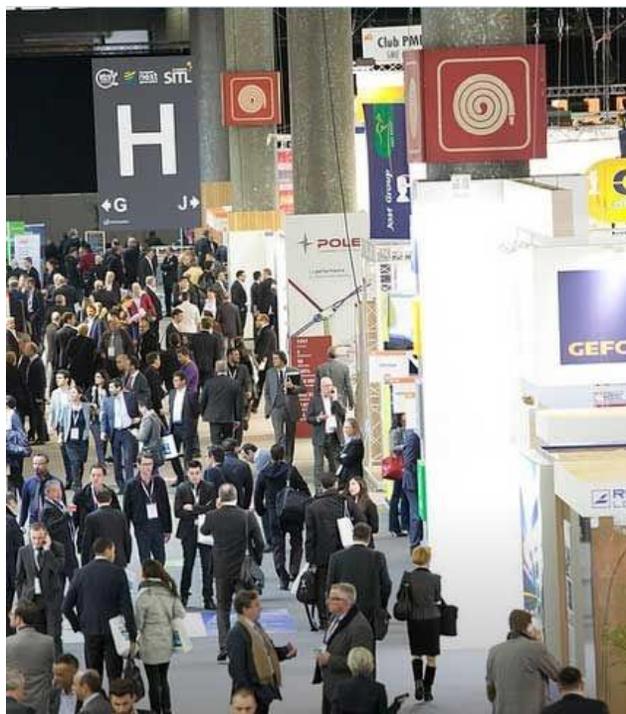
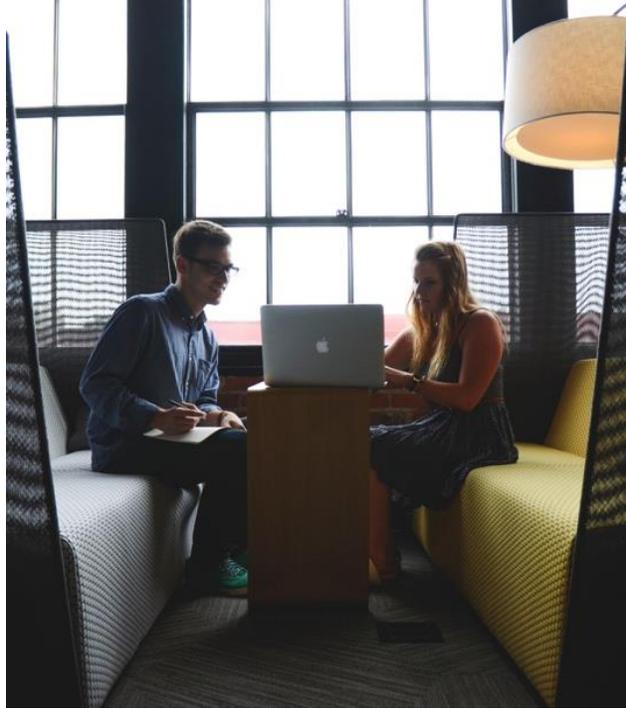
Alain VERNA

Président de Logistique Seine-Normandie





Intégrer la RSE dans l'entreprise comme un levier de compétitivité par l'amélioration de la performance et la différenciation



Innovation
Image de Marque
Efficacité opérationnelle
Attractivité pour les talents
Valorisation des déchets
Sobriété énergétique
...

6PL : pourquoi, pour qui
Un label RSE sectoriel élaboré pour agir dans
5 domaines clés



Gouvernance de
l'organisation



Performance
économique



Progrès
social



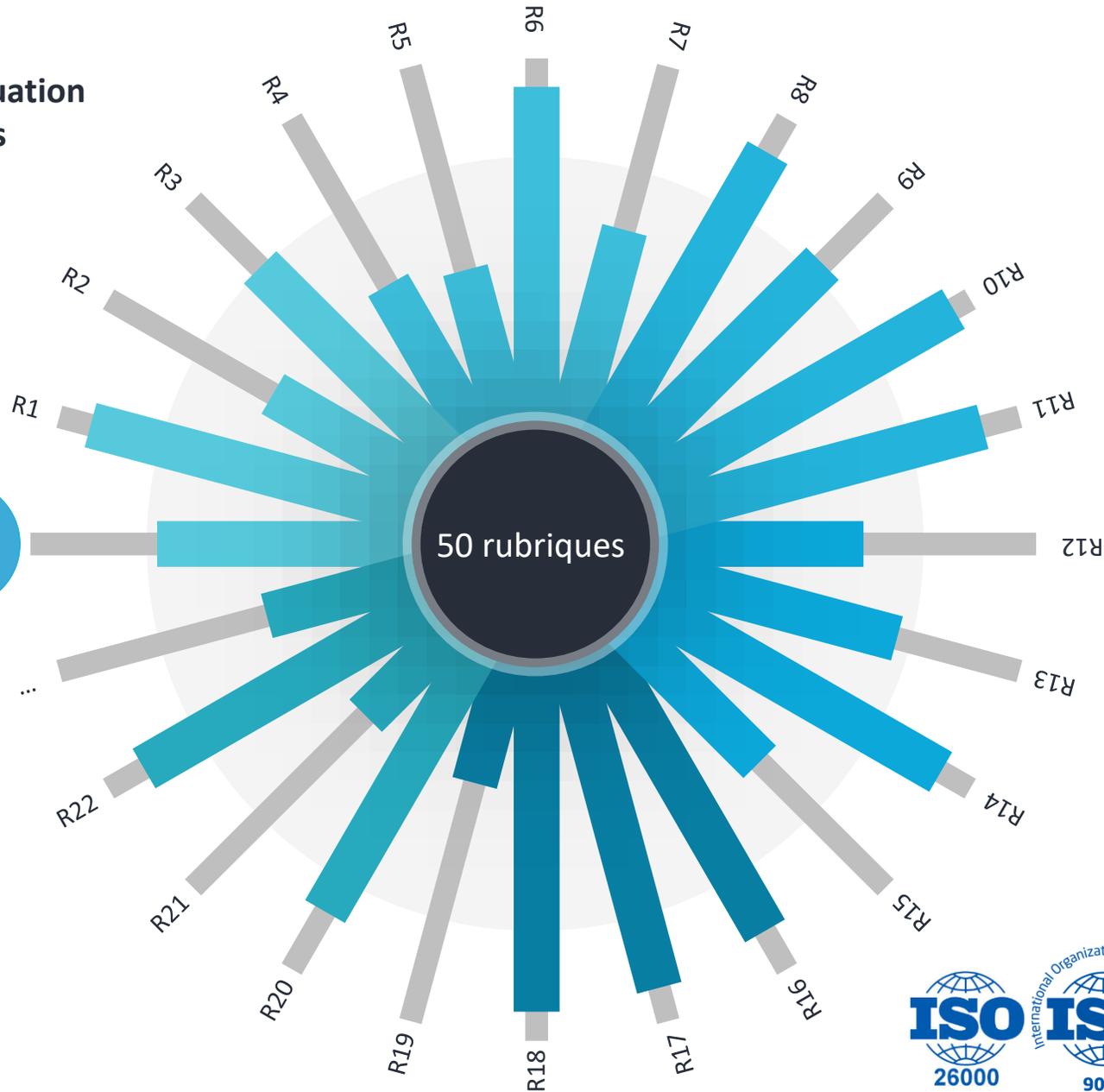
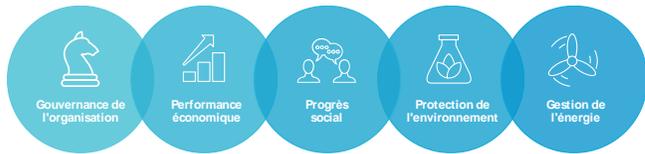
Protection de
l'environnement



Gestion de l'énergie

**6PL, seul label RSE français ciblant les activités des sites logistiques
des industriels, des distributeurs et des logisticiens**

Une grille d'analyse qui intègre les rubriques essentielles à l'évaluation des Performances RSE Logistiques



Sources

Loi n°2010-788 art.225
« Grenelle II »



Guide de bonnes pratiques



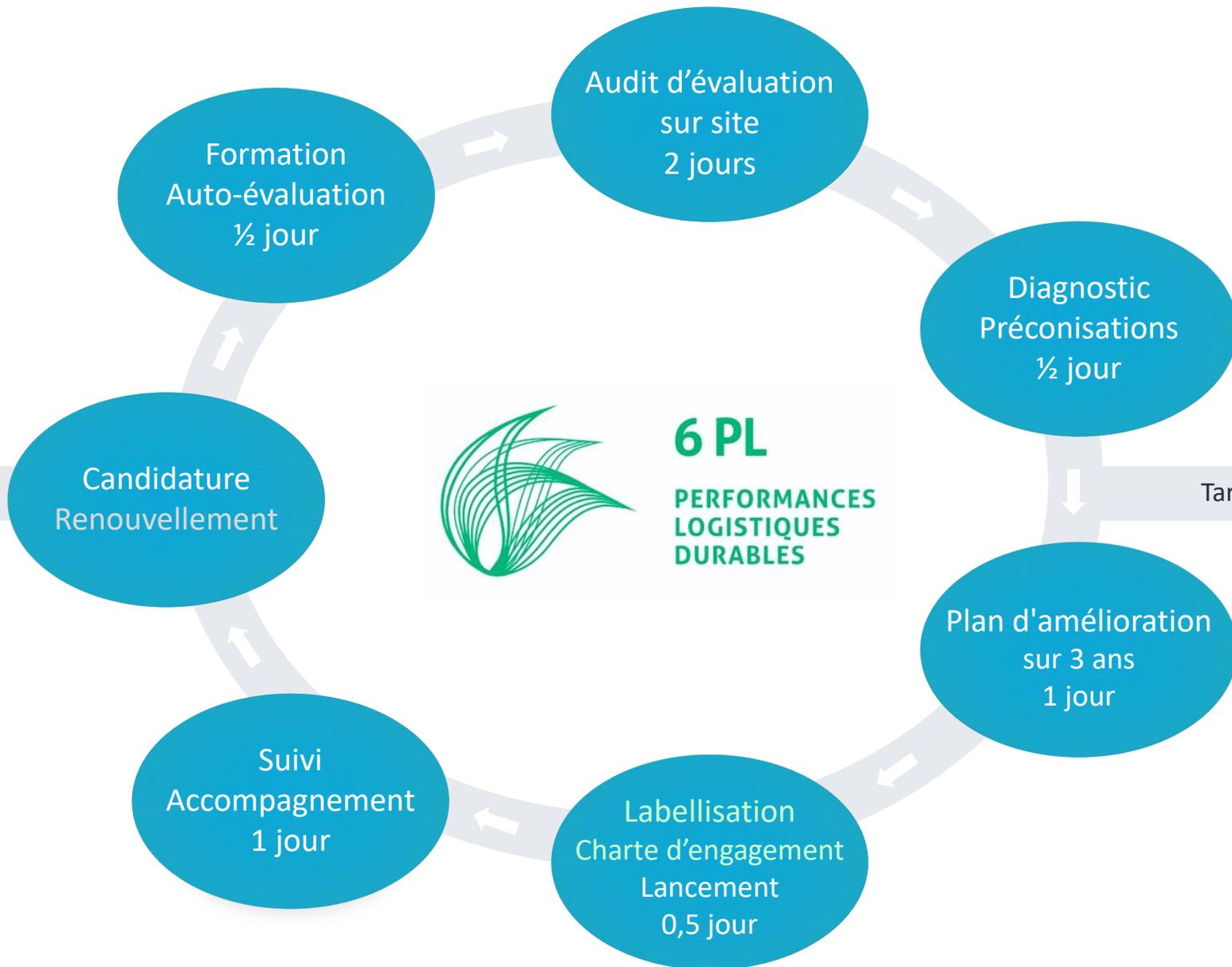
Leviers-Outils
Croissance-Compétitivité
des CCI



Référentiel
RSE Logistique national
v.2018



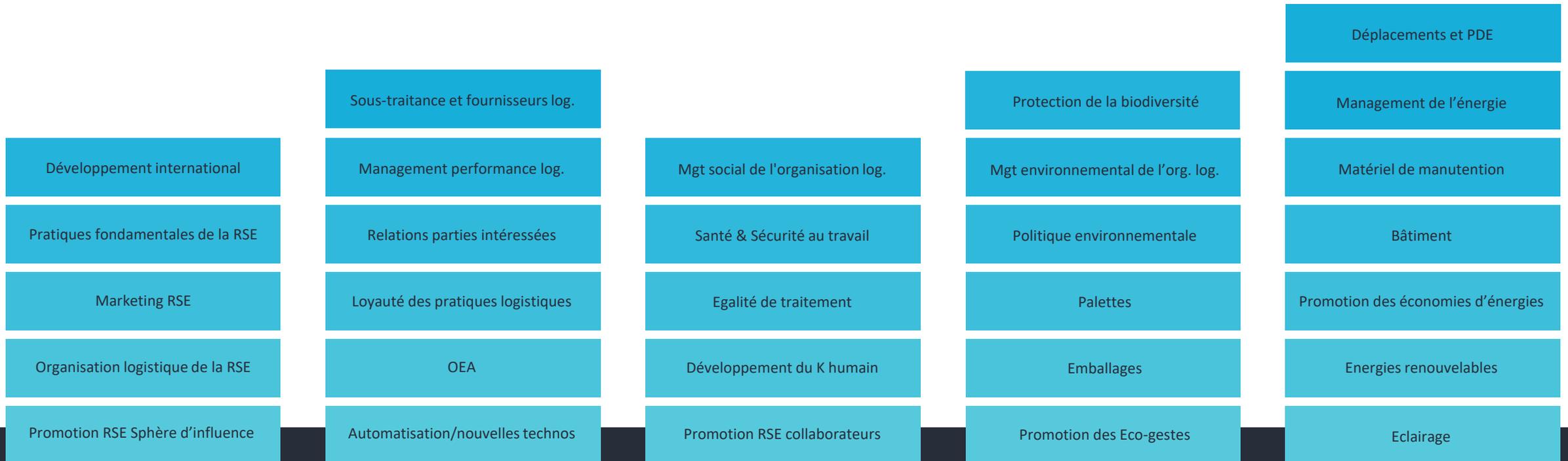
Processus →



6 PL
PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES

Tarif PME : 3 K€ Groupe : 6 K€

Les actions d'amélioration engagées



Exemple de gain quali pour l'entreprise

- . Amélioration des systèmes de traçabilité des opérations logistiques
- . Mise en place d'un nouveau portail de tracking/tracing

Automatisation/nouvelles technos



Exemple de gain quanti pour l'entreprise

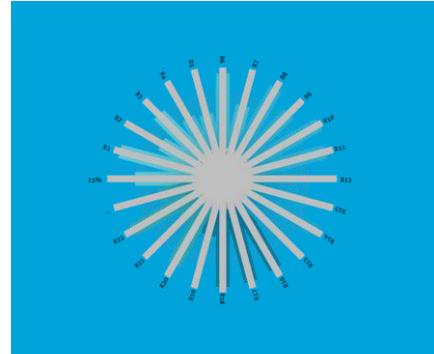
-85 %

Economie sur les consommations d'éclairage d'un site
logistique de 10 000 m²

ROI < 3 ans

Eclairage





Merci



6 PL

**PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES**



6 PL

**PERFORMANCES
LOGISTIQUES
DURABLES**



**ESCP
EUROPE**
BUSINESS SCHOOL



LAB RSE

ESCP EUROPE
3 décembre 2018



Guillaume DUMOULIN

*Associé Coopérateur
Co-Fondateur de Terre Transit*

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



**RÉGION
NORMANDIE**



île de France



**CLUB LOGISTIQUE
LE HAVRE**



**LOGISTIQUE
SEINE-NORMANDIE**

La SCOP Terre Transit en bref ...



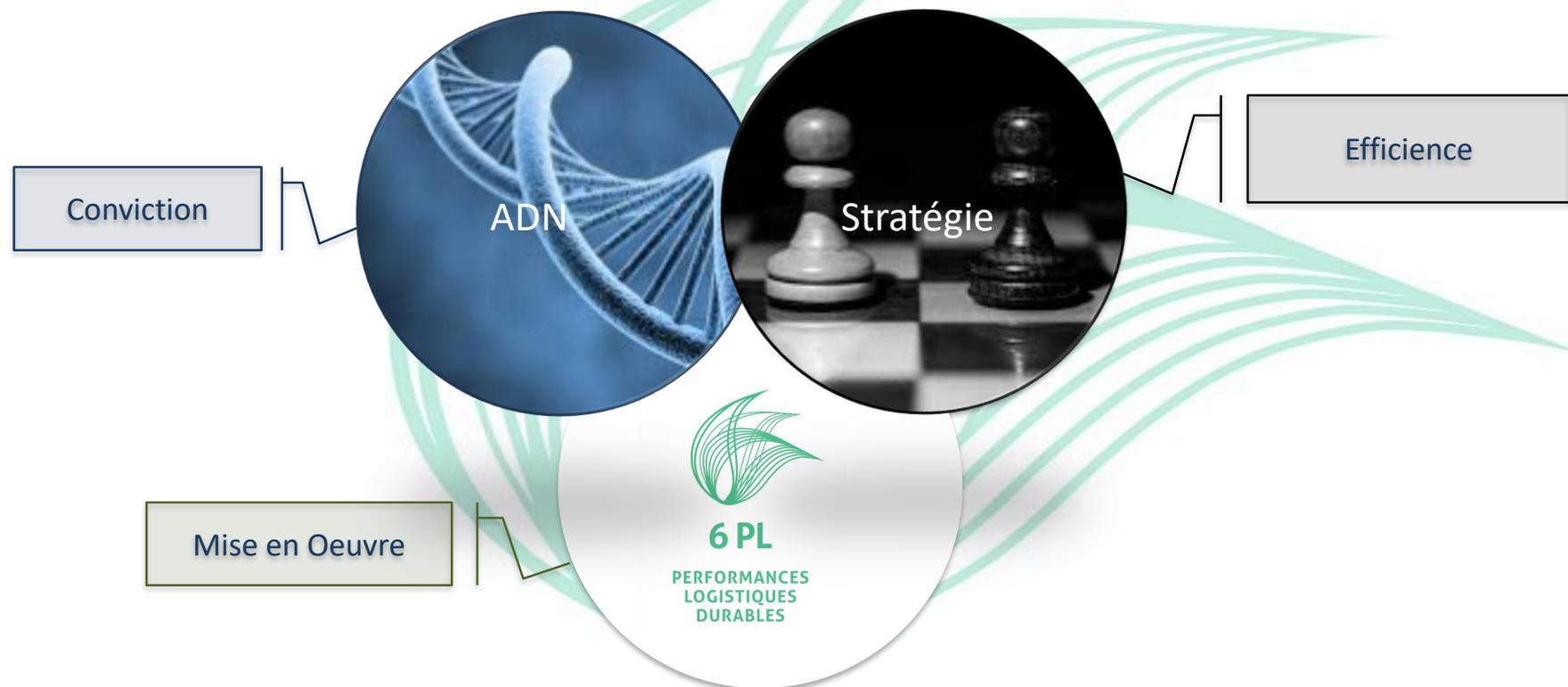
Une SCOP dans l'univers de la Logistique et de la commission de transport



Rompre avec les clichés ...

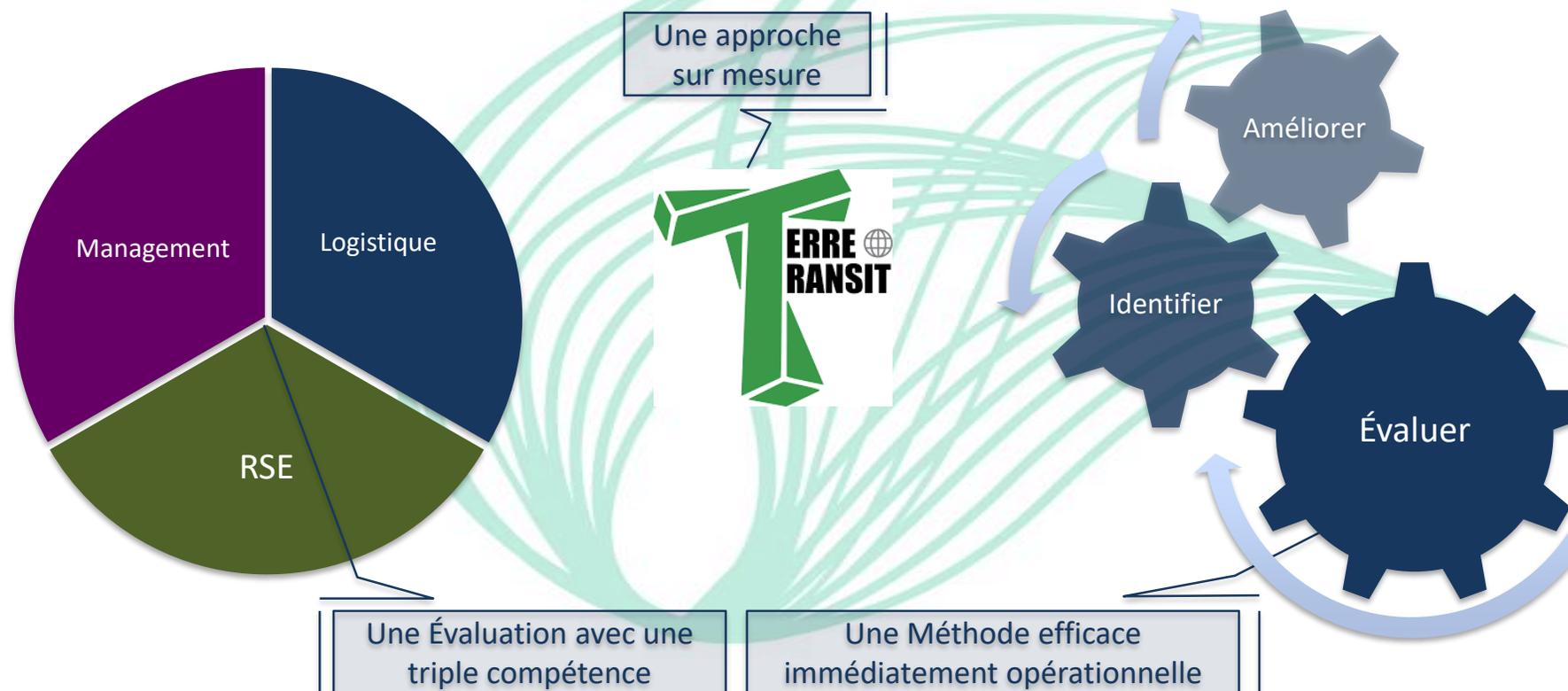
Pourquoi la démarche 6PL?

Une évidence par rapport aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux !



L'Accompagnement

Nos attentes : Efficace, concret, simple rapide à mettre en place !



Actions et Gains attendus

Un guide d'évaluation clair et précis sur 5 domaines clés !

Domaine	Norme	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Gouvernance	ISO 26000								
Performance Economique	ISO 9001								
Responsabilité Sociale	GHSA 18001								
Responsabilité Environnementale	ISO 14001								
Gestion de l'Énergie	ISO 50001								



Réalisations et Gains obtenus

Des actions d'amélioration immédiates à mettre en œuvre !

	2017	2018	COMPLEMENT D'INFORMATIONS	FAIT	EN COURS	A FAIRE
GOVERNANCE DE L'ORGANISATION	+	9	ISO 26000			
2 - Amélioration Continue - Amélioration Continue RSE	1	2	Mise en place d'un planning « suivi RSE » en interne (inter-dépendance des 3 volets)			
PROGRES	+	1				
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE			ISO 9001 - LEAN / Article 225 Grenelle 2			
6 - Système d'Informations	1	2	Mise en place d'un WMS pour la gestion des stocks à l'entrepôt			
8 - Loyauté des Pratiques logistiques	2	3	Charte Ethique transmise à nos clients et fournisseurs			
PROGRES	+	2				
PROGRÈS SOCIAL			OHSAS 18001			
1 - Système de Management de l'Organisation Logistique	2	3	Mise en place de l'Audit RH avec OPCA TRANSPORT et Gest'RH			
PROGRES	+	1				
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT			ISO 14001			
1 - Système de Management de l'Organisation Logistique	0	1	Mise en place d'indicateurs (exemple : tonnage de maths recyclés, de déchets triés etc.)			
2 - Politique générale en matière environnementale	0	1	déclaration ICPE dès 2018			
6 - Protection de la biodiversité	0	1	Dépollution des plastiques sur les espaces extérieurs			
PROGRES	+	3				
GESTION DE L'ÉNERGIE			ISO 50001			
4 - Éclairage	1	2	Eclairage LED			
9 - Énergies Renouvelables	0	1	Souscription Enercoop			
PROGRES	+	2				

Actions réalisées en 2018

Réalisations et Gains obtenus

Et des résultats concrets au bénéfice de l'organisation !

REALISATIONS 2018	GAINS OBTENUS
ISO 26000	
Planning « suivi RSE » interne (inter-dépendance des 3 volets)	RENFORCEMENT DES VALEURS COLLECTIVES, CREATIVITE RENFORCEE
ISO 9001 - LEAN / Article 225 Grenelle 2	
Mise en place d'un WMS pour la gestion des stocks à l'entrepôt	EMBAUCHE EN JANVIER 2018 D'UN ASSOCIE LOGISTIQUE SUP.
Charte Ethique transmise à nos clients et fournisseurs	PUBLICITE GRATUITE = NOUVEAUX CLIENTS !
OHSAS 18001	
Mise en place de l'Audit RH avec OPCA TRANSPORT et Gest'RH	MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE (DROIT DU TRAVAIL)
ISO 14001	
Indicateurs (ex : tonnage de mat. recyclés, de déchets triés etc.)	EMULATION INTERNE ET PLUS DE SENS POUR LES COLLABORATEURS
Déclaration ICPE dès 2018	EN ATTENTE DE FINALISATION
Dépollution des plastiques sur les espaces extérieurs	IMAGE DE MARQUE ET RELATION VOISINAGE +++
ISO 50001	
Eclairage LED	AMELIORATION QVT + FACTURE ENERGETIQUE EN BAISS
Souscription Enercoop	EN ATTENTE DE RESULTATS

Résultats obtenus dès 2018

Merci pour votre attention

Label 6 PL PERFORMANCES LOGISTIQUES DURABLES



- CINQ DOMAINES D'AMÉLIORATION
- Gouvernance et organisation
- Performance économique
- Progrès social
- Protection de l'environnement
- Gestion de l'énergie

Le Comité de Labellisation 6PL valide l'engagement volontaire d'amélioration des performances logistiques durables de l'entreprise

TERRE TRANSIT

dans ses activités de
Exploitation de site logistique
sur le site

TERRE TRANSIT ROUEN
18 bis boulevard Pierre Brossolette
76120 GRAND-QUEVILLY



Le Label 6PL est attribué pour les trois ans selon la charte d'engagement n° 2018.008 v0

Le 21 Mars 2018 à PARIS SITL 2018
pour Engagement de l'entreprise

Guillaume DUMOULIN
Associé, Responsable du Développement

pour le Comité de Labellisation



Alain VERNA
Président du Comité de Labellisation 6PL



FRET 21

Virginie THOUZERY

Déléguée aux projets et aux partenariats - AUTF

Marc BERNARD

Responsable Service Clients et Transport - HERTA

FRET21
LES CHARGEURS S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

**Démarche d'engagements volontaires pilotée par l'AUTF
permettant aux Chargeurs de réduire l'impact environnemental
du transport de leurs marchandises**

- Le secteur des transports est **le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie en France après le bâtiment.**
- La stratégie nationale bas carbone de la France fixe un objectif de réduction des émissions du transport de **29% à l'horizon 2030** et d'au-moins 70% d'ici 2050 (par rapport à 2013).
- Afin de réduire ses consommations d'énergie et son impact environnemental (émissions de GES et polluants), l'ensemble des **acteurs de la chaîne du transport doit s'engager dans la transition énergétique et écologique**

2015 :

10 entreprises s'engagent en faveur du climat en signant la **Charte FRET21** au *Business Climate Summit* en amont de la COP21

2017 :

FRET21 est ouvert à toutes les entreprises

2018 :

21 entreprises signataires de la **Charte FRET21**

- Permettre aux chargeurs **d'anticiper sur la réglementation**
- Apporter un **cadre méthodologique commun de calcul et de reporting** des émissions de GES
- Valoriser les **actions d'optimisation logistique** engagées par les entreprises en leur associant **une performance environnementale**
- **Partager et échanger les bonnes pratiques** entre chargeurs sur la réduction de l'impact environnemental du transport de marchandises
- **Obtenir une reconnaissance** des actions engagées par les entreprises

Inciter les chargeurs à réduire l'impact environnemental de leurs transports et les accompagner pour :

- quantifier les émissions de GES de leurs transports
- mettre en œuvre des actions de réduction de ces émissions
- suivre annuellement le résultat de ces actions de réduction par rapport à un objectif chiffré.

La démarche conjugue ainsi un engagement de moyens et un objectif de résultats.

L'entreprise s'engage à :

- ➔ **fixer son périmètre d'engagement**
(transport amont/aval/distribution) et **sa période de référence**
- ➔ **déterminer un objectif de réduction** de ses émissions de GES sur ce périmètre (minimum 5%)
 - par rapport à la période de référence
 - **à partir du plan d'actions décidé et de la modélisation des gains GES de chacune d'entre elles**
- ➔ atteindre cet objectif sur une période de **3 ans**

4 AXES D'ACTION POUR REDUIRE LES EMISIONS DE GES DU TRANSPORT

AXE 1



Taux de chargement

AXE 2



Distance parcourue

AXE 3



Moyens de transport

AXE 4



Achats responsables

Au moins **trois actions** dans **trois axes** différents

Intégrer le transport au cœur des stratégies RSE des entreprises

- Accompagner les **politiques d'achats responsables** chez les chargeurs
- Faciliter les **démarches collaboratives** entre tous les acteurs de la chaîne de transport : clients, fournisseurs et prestataires
- Aider les **entreprises à se conformer aux réglementations** (ex : *reporting* GES scope 3)

Contacteur l'AUTF :

- par mail : contact@fret21.eu
- par téléphone : 01 42 68 34 80

Virginie THOUZERY- virginie.thouzery@autf.fr

Merci de votre attention !

FRET 21

Nestlé S'ENGAGE



Nestlé

ASLOG - Décembre 2018 -





- La raison d'être du Groupe Nestlé



- Mais une réponse par catégorie
 - En 2017 nous avons trouvé un outil, une démarche, un facilitateur

- Le programme FRET21 repose sur **un plan d'actions** transport construit **par les équipes des 5 entités Nestlé présentes sur le territoire Français.**
- Il consolide, oriente et valorise les conséquences environnementales des projets d'optimisation ou d'innovation

Cette démarche permet de
**valoriser un engagement volontariste de
contribution à la réduction des émissions de
GES**



ACTIONS & IMPACTS



6 actions

5 % de réduction



8 actions

10 % de réduction



13 actions

6,2 % de réduction



10 actions

11 % de réduction

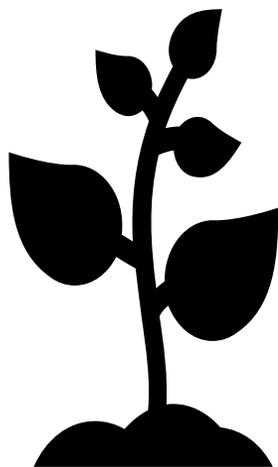


9 actions

5% de réduction

9 %
Réduction

Nestlé Nestlé Waters cpw PURINA Herta



tonnes
de GES
évitées

8 000

Objectif global à 3 ans



46

Actions





L'engagement de **Nestlé en France** dans le programme **FRET21** est inédit par son ampleur: il est basé sur **46 actions concrètes** qui forment un tout cohérent.

Cet engagement pour **une performance environnementale des opérations de transport** démontre la volonté de chacune des entreprises du Groupe Nestlé en France d'accompagner la transition énergétique.

Cette appropriation de la démarche FRET21, pragmatique et collaborative, va permettre de **renforcer les projets**, et d'**explorer de nouvelles pratiques**.

FRET **21**

Herta S'ENGAGE



Nestlé





Période de référence **1er Octobre 2015**
au 30 Septembre 2016

Engagement à Octobre 2019



3 Types de flux

- *Amont International*
- *Aval (GMS)*
- *Retour Contenants*



2 moyens de transport

- *Camion complet*
- *Messagerie*



220 Points de livraison



115 000 Tonnes livrées aux clients



36 000 Ordres de transport



2 entrepôts en France

4 AXES POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE GES

AXE 1



Taux de chargement

AXE 2



Distance parcourue

AXE 3



Moyens de transport

AXE 4



Achats responsables

BILAN PAR AXE EN N+1

AXE CHARGEMENT	AXE MOYEN
<p>Action 1: Projet Optiflux Wangen Herten  100%</p> <p>Action 2: Changement palettisation  97%</p>	<p>Action 5: Backhauling BIOGAZ  0%</p>
AXE DISTANCE	AXE ACHAT
<p>Action 3: Backhauling  30%</p> <p>Action 4: Optiflux – Suppression reverse  100%</p>	<p>Action 6: Questionnaire environnemental  100%</p> <p>Action 7: Label Objectif CO2  20%</p> <p>Action 8: Charte Objectif CO2  60%</p>



BILAN GLOBAL EN N+1



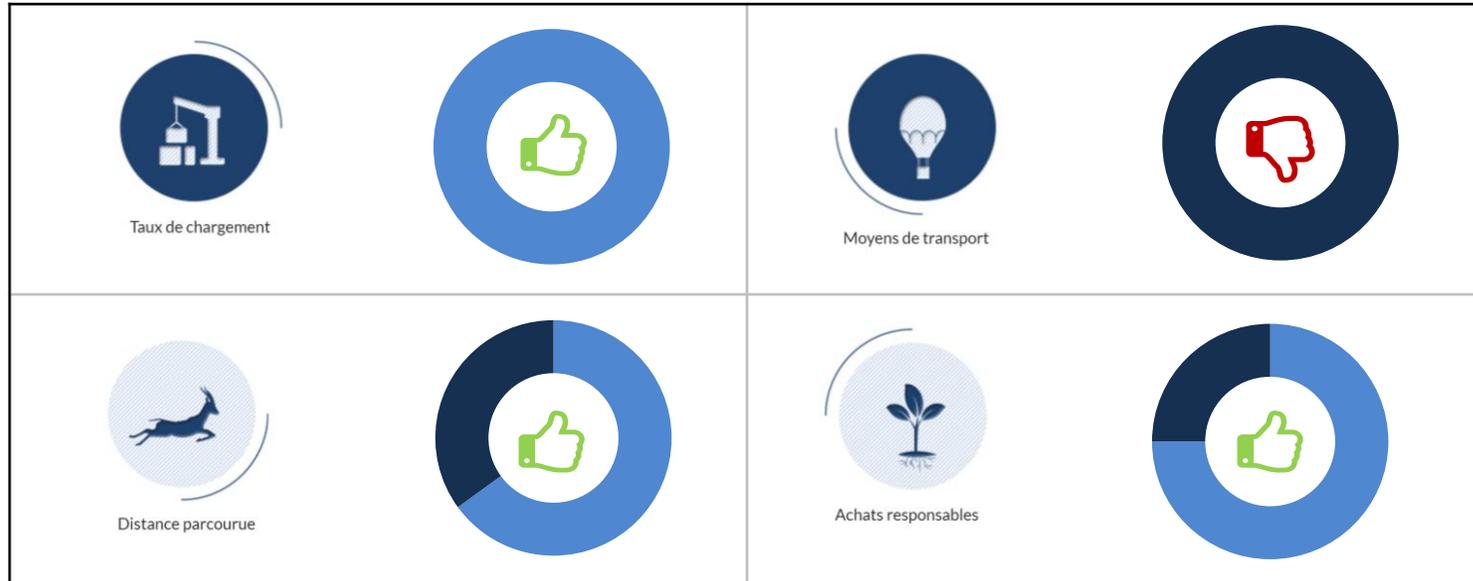
De la cible atteinte



Tonnes de GES évitées

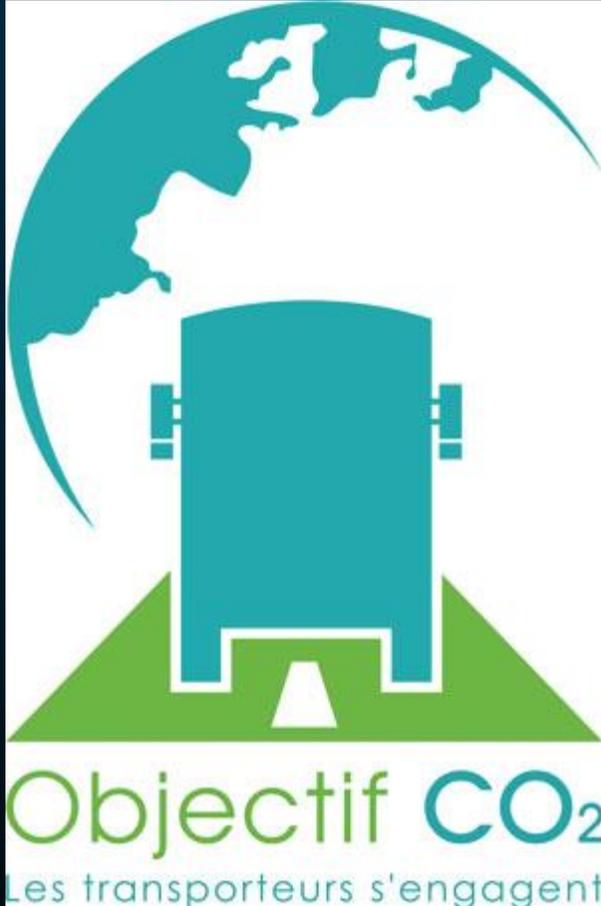


Projets engagés (sur 8 prévus)



HERTA EN UN CLIN d'OEIL





Objectif CO₂

Alain GEORGES

Directeur du développement durable - STEF



Programme EVE et dispositif Objectif CO₂





- Le secteur des transports reste le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie en France après le bâtiment.
- La stratégie nationale bas carbone de la France fixe un objectif de réduction des émissions du transport de 29% à l'horizon 2030 et d'au moins 70% d'ici 2050 (par rapport à 2013).
- Afin réduire ses consommations d'énergie et son impact environnemental (émissions de GES et polluants), la profession doit s'engager dans la transition énergétique et écologique.
- Le Programme EVE vise à accompagner la profession dans cette voie.

Programme EVE

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT DES ACTEURS DE
LA CHAÎNE LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT DE VOYAGEURS



Programme financé dans le cadre des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) validé par l'arrêté du 26/09/2018. Convention cadre signée le 10 octobre 2018 par les partenaires suivants :

Ministères

- Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Ministère des Transports



Porteur pilote

- Coordination et gestion
- Orientations stratégiques, techniques et méthodologiques
- Communication
- Accompagnement technique des entreprises
- Formations
- Etudes
- Outils informatiques



Porteurs associés

- Promotion, sensibilisation et information des entreprises



Financier

- Total Marketing France



Présentation du programme EVE



- Le Programme EVE vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs professionnels du transport et de la logistique à l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale.
- Il s'articule autour de trois dispositifs d'engagements volontaires pour couvrir l'ensemble des acteurs de la chaîne de transport :
 - ➔ Objectif CO₂ : Transporteurs de voyageurs et de marchandises
 - ➔ FRET21 : Chargeurs
 - ➔ EVCOM : Commissionnaires
- Et un outil d'échanges de données environnementales :
 - ➔ Plateforme PFE-DET : Plateforme d'échanges de données environnementales des transports

Plateforme d'échange des données environnementales du transport



- Le Programme EVE prévoit la mise en place d'une plateforme permettant les échanges de données environnementales entre les acteurs de la chaîne du transport (transporteurs et donneurs d'ordre)
- Compatible avec le décret information GES des prestations de transport
- Permettre la sécurisation et la valorisation des données et des performances environnementales des entreprises du transport.



Dispositif d'engagements volontaires des entreprises du transport routier.

Il vise notamment à :

- améliorer la performance environnementale du secteur des transports routiers : A travers la réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques, Objectif CO₂ contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air. Certaines actions du programme contribuent également à la réduction des encombrements du trafic routier et des nuisances sonores ;
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux l'ensemble de la chaîne logistique et du transport en leur permettant de les appréhender à l'échelle globale ;
- Donner une méthodologie aux entreprises du secteur afin qu'elles puissent mettre en œuvre une démarche environnementale efficace ;
- Donner une image positive du secteur des transports routiers, en créant par le programme une dynamique qui incite l'ensemble du secteur du transport routier à s'engager dans une démarche environnementale.



● Un bénéfice économique

- ➔ Face à des marchés très concurrentiels et des marges réduites, la diminution sensible de la consommation de carburant est un atout économique de premier ordre, ce poste représentant en moyenne 25% du coût de revient du transport routier longue distance.

● Un avantage concurrentiel

- ➔ Objectif CO₂ apporte une réponse à la demande croissante des donneurs d'ordre, soucieux de réduire leur empreinte écologique. Le programme donne davantage de visibilité aux actions mises en place et constitue un atout remarqué de différenciation.

● Un bénéfice pour le management

- ➔ L'implication de l'ensemble des collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Selon de nombreuses entreprises déjà engagées, Objectif CO₂ constitue un outil de management valorisant et une source de motivation interne.



Le dispositif Objectif CO₂ conjugue **deux démarches complémentaires** :

- une **démarche de progrès** qui s'appuie sur la charte d'engagement volontaire « Objectif CO₂ » (plan d'actions sur 3 ans visant à la réduction des émissions de GES) ;
- une **démarche de performance**, par un label, qui permet aux entreprises de transport d'obtenir une reconnaissance de leur niveau de performance environnementale, qu'elles s'engagent a minima à maintenir et à améliorer en fonction de l'évolution du seuil de référence.

L'entreprise peut choisir de s'engager dans la Charte et/ou le Label



- **Réaliser un diagnostic CO₂ :**
 - ➔ État des lieux du parc, des consommations de carburant, des actions de formation des conducteurs, des flux de transport.
- **Choisir / Définir au moins un indicateur de performance environnementale propre à l'entreprise (de type g.CO₂/t.km)**
 - ➔ avec un objectif de réduction à 3 ans.
- **Définir un plan d'actions sur une période de 3 ans**
 - ➔ élaboré autour des quatre axes suivants : le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des flux.
- **Choisir au moins une action par axe**
 - ➔ toute action retenue, devra correspondre à un objectif chiffré et mesurable à atteindre dans un délai déterminé afin de pouvoir suivre et évaluer les résultats obtenus.



- Le label Objectif CO₂ répond à plusieurs objectifs :
 - ➔ Valoriser les entreprises les plus performantes, en matière de gestion et de maîtrise des émissions GES, auprès de leurs clients et fournisseurs
 - ➔ Inciter de nouveaux transporteurs à s'engager dans des démarches de réduction de leurs émissions de CO₂
 - ➔ Créer un cercle vertueux pour toute la profession
- Il va plus loin que la charte :
 - ➔ La qualité des données renseignées dans l'outil sont vérifiées au moyen d'un audit indépendant
 - ➔ Il établit la performance environnementale des entreprises en matière d'émission de CO₂
 - ➔ Les méthodes et critères d'évaluation sont uniformisés



- L'attribution du Label s'appuie sur un **audit indépendant** qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau suffisant de performance environnementale (prise en charge partielle de l'audit).
- L'entreprise et l'auditeur se conforment à un **référentiel** didactique présent sur le site <http://www.objectifco2.fr/index/documents>
- Le niveau de performance environnementale est comparé avec la performance de référence calculée à partir de la base de données HBEFA (Handbook of Emission Factors for road transport).
- **Attribution du label pour 3 ans**, sous réserve de la mise à jour annuelle des données d'activités et de la non-dégradation de la performance de la flotte.
- Ce label permettra aux entreprises de se distinguer et de **valoriser leur image auprès des donneurs d'ordre**.



L'accompagnement des entreprises pour la Charte et le Label



- Un **outil web dédié** est mis à disposition afin de pouvoir réaliser le diagnostic initial, saisir ses données d'activité, créer son plan d'action et le suivre. L'entreprise utilise le même compte pour gérer sa charte et/ou son label
- Chaque entreprise qui souhaite se lancer dans la démarche bénéficie d'un **support technique gratuit** (modalités de recueil des données, contenu des plans d'action, outils de calcul existants, orientation dans les différentes étapes) par les chargés de mission régionaux du prestataire de l'ADEME.
- **Accompagnement** pendant toute la durée de l'engagement par des chargés de mission.
- En complément, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement technique approfondi auprès de bureaux d'études.



Quelques chiffres



- **Bilan du dispositif Objectif CO₂ :**
 - ➔ 1 400 entreprises signataires de la Charte
 - ➔ 300 entreprises labellisées

- **Objectifs du Programme EVE (2018-2020) :**
 - ➔ 3350 établissements sensibilisés au dispositif Objectif CO₂ et à la plateforme d'échanges de données environnementales
 - ➔ 700 entreprises signataires de la Charte
 - ➔ 500 entreprises labellisées
 - ➔ 720 000 tonnes de CO₂ équivalent économisées annuellement

Vous souhaitez vous lancer dans la démarche ?



Contactez l'ADEME pour bénéficier
d'un accompagnement personnalisé

contact.objectifco2@ademe.fr





ASLOG – ESCP Europe – Objectif CO₂

Alain GEORGES – Directeur du Développement Durable

Le spécialiste européen de la logistique du froid
Connecter les acteurs de l'alimentaire

Groupe STEF – Chiffres clés

4 domaines d'activités

STEF TRANSPORT France
1 269 M€ CA

STEF LOGISTIQUE France
524 M€ CA

STEF INTERNATIONALE
692 M€ CA

LA MERIDIONALE
107 M€ CA

Chiffres 2017

Infrastructure unique sous température dirigée



14,3 M Tonnes
de produits alimentaires livrées
en Europe en 2016

227
sites multi -températures

2 000
remorques frigorifiques

2,98 Md€ chiffre d'affaires cumulé 2017

16 700 collaborateurs

69,4% du capital détenu par le management et les salariés

Activités par températures

14 %
Surgelé

8 %
Thermo
sensible,
Sec et
ambiant



78 %
Frais

NOTRE POLITIQUE

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Depuis plus de **25 ans**,
notre démarche RSE crée de la **valeur durable** pour
l'ensemble de nos **parties prenantes** en s'appuyant sur :



Un **modèle social original** au cœur de la démarche entrepreneuriale du Groupe



Une politique **environnementale volontariste** au quotidien



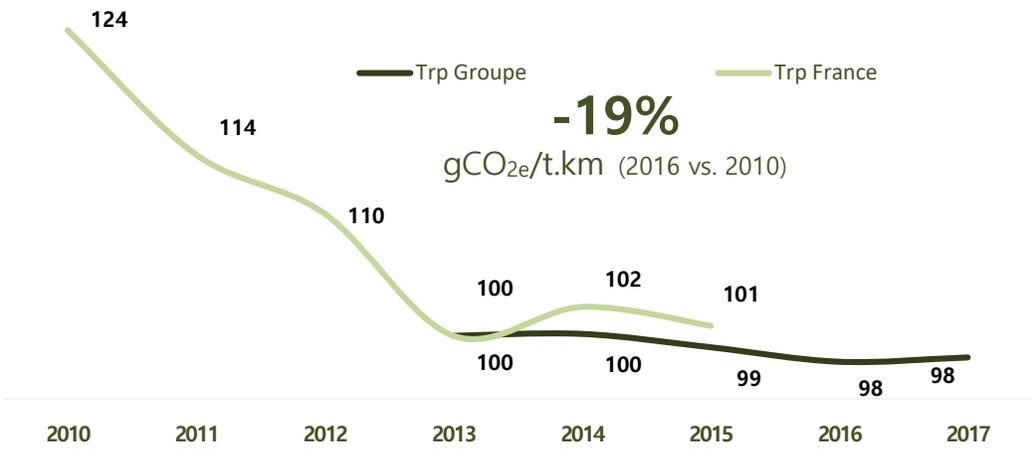
NOTRE POLITIQUE Environnementale

-  **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre (CO_{2e}) notamment par l'emploi des fluides frigorigènes naturels
-  **Maîtriser** les consommations d'eau et d'énergie (ISO 50001)
-  **Recycler et valoriser** les déchets
-  **Construire** des plateformes répondant aux exigences HQE®
-  **Expérimenter** des technologies alternatives
-  **Poursuivre** les engagements du pôle Maritime (ISO 14001)

AVEC DES RÉSULTATS

Sociaux, Sociétaux et Environnementaux

Réduire les émissions de gaz à effet de serre
81% des véhicules du groupe à la norme euro VI



60% des sites
sites certifiés ISO 50001

63% déchets
recyclés et valorisés

67% fluides frigorigènes
naturels

70 véhicules
avec des groupes cryogéniques



10 000
adhérents PEE

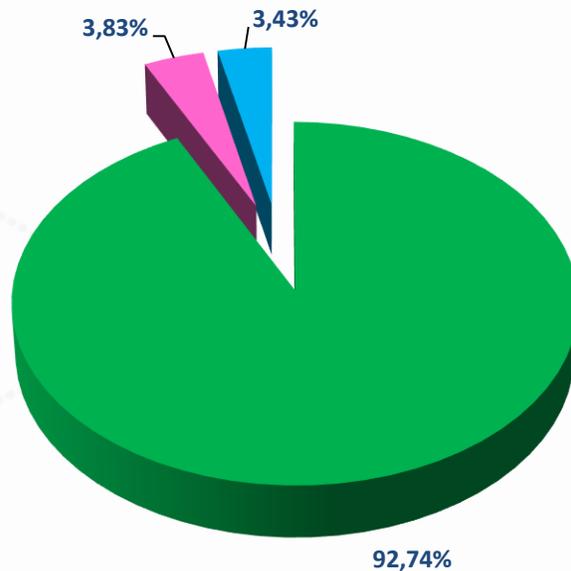


Les objectifs de réduction des GES

- **Répondre aux demandes des parties prenantes :**
 - Les Clients qui souhaitent réduire leurs émissions et leurs impacts environnementaux
 - Les Collaborateurs dont les aspirations sociales et sociétales doivent être prises en compte
 - Les Autorités dans le cadre du Grenelle de l'environnement et des engagements internationaux
 - Les Acteurs économiques qui intègrent désormais dans leurs évaluations des critères extra-financiers
- **Mais cette réponse n'a du sens que si elle s'inscrit dans un démarche économique pérenne**

Mise en œuvre de la démarche

- Mesurer les sources d'émissions → bilan GES
- Définir les indicateurs et disposer des outils → on ne peut améliorer que ce que l'on mesure
- Construire des tableaux de bords de suivi → réactivité
- Impliquer les opérationnels dans la démarche → amélioration continue



Répartition des principales émissions de STEF France (CO₂e)

■ Carburants ■ Fluides ■ Énergie

Signature de notre premier engagement - 2009

Objectif : ↘ de 7% de gCO₂/t.km

CHARTRE D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES
DE REDUCTION DES EMISSIONS DE CO₂
DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES



L'entreprise STEF-TFE s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ de ses activités de transport routier de marchandises, concrétisée par la présente charte.

L'entreprise a au préalable réalisé un diagnostic CO₂ qui lui a permis :

- d'établir un état des lieux initial de référence et de retenir un périmètre d'engagement ;
- de définir au moins un indicateur de performance environnementale et de chiffrer un objectif de réduction à atteindre sous trois ans ;
- de définir un plan d'actions en retenant au moins une action par axe (le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des flux) afin d'atteindre l'objectif ainsi fixé.

Ces éléments sont repris dans la fiche de synthèse relative à l'état des lieux initial, annexée à la présente charte.

L'entreprise s'engage à :

- mettre en œuvre ce plan d'actions et à en assurer le suivi ;
- transmettre à l'ADEME tous les ans (à la date anniversaire de la signature de la présente charte) et durant les trois années d'engagements, la fiche de synthèse de suivi incluse dans le tableur "Engagements volontaires".

Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) s'engagent à :

- fournir à l'entreprise le logo "Objectif CO₂" associé à la charte afin qu'elle puisse valoriser sa démarche ;
- faire figurer le nom de l'entreprise sur les listes des entreprises signataires de la charte ;
- fournir une assistance dans le cadre du suivi et de l'évaluation des actions menées par l'entreprise ;
- valoriser l'engagement du transport routier de marchandises en faveur du développement durable.

L'entreprise peut utiliser le logo "Objectif CO₂" associé à la démarche pendant toute la durée du plan d'actions et peut librement faire référence à son engagement d'entreprise signataire.

L'attention de l'entreprise est toutefois attirée sur le fait que le droit d'utiliser le logo est soumis au respect des engagements pris par elle. A défaut, le MEEDDM et l'ADEME se réservent le droit d'exclure l'entreprise de la démarche. Dans ce cas, l'entreprise ne pourra plus utiliser le logo qui y est associé et sera exclue de la liste des entreprises signataires de la charte.

A Paris, le 09 / 12 / 09

Pour le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

p. Le Préfet de la Région Ile de France
Le Préfet, Secrétaire Général
de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France,
Jean-François KRAFT

Pour l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Le directeur régional de l'ADEME en Ile de France
M. Gwénaél GUYONVARCH

Pour l'entreprise STEF-TFE

Le Président Directeur Général
M. Francis LEMOR



Le 9 décembre 2009,
Francis Lemor - Président-Directeur général de STEF-TFE
Yves Fargues - Président-Directeur général de GEFCO,

Choix des actions à partir des fiches « Ademe »

Clé de la réussite: Engagement de la Direction Générale

- Les choix techniques sur les véhicules (motorisation, déflecteurs, robotisation, pneumatiques,...) permettent de réduire les consommations et les émissions associées, mais ne peuvent apporter de l'efficacité que si parallèlement il y a :
 - Management de la consommation
 - Formation et accompagnement des conducteurs
 - Analyse des flux et des schémas d'exploitation afin d'optimiser les chargements et les tournées de distribution
- Il faut sélectionner peu d'actions, mais mettre en place :
 - Un suivi régulier de la démarche
 - Une implication de tous les intervenants au niveau de l'Entreprise

Critères retenus sur les véhicules

Groupe Froid

- Groupes cryogéniques (Expérimentation)
- Nx modèle Groupe frigo SLX (-20% conso Fuel)
- Programmation arrêt groupe / T° consigne (surgelée)

Réduire les
consommations et les
émissions polluantes

Aérodynamisme tracteur

- Déflecteurs de toit (80 % de la flotte fin 2010)

Éco-conduite

- Système de mesure (Boîtier HDM formateur)

Semi

- > Double étages
- > Feux à leds



Pneumatiques

- > Tracteurs : Taille basse 70
- > Tracteurs et semi : Pneus Energy (sites grand routier)

Motorisation

- > Anticipation **Norme Euro V** : 65 % flotte tracteurs fin 2010
- > Lubrifiants synthétiques : 100 % de la flotte depuis 2005
- > Boîtes de vitesse robotisées : 1 380 véhicules fin 2009
- > Stop & Go : arrêt moteur si arrêt véh. > 5mn (100% fin 2011)

Informatique e

- > Géolocalisation
- > Suivi automatisé consommation de gazole (100 % flotte fin 2009)



Calculateur CO_{2e} pour le deuxième engagement

Objectif : ↘ de 8% de gCO₂ /t.km

Transport et Logistique



2011 :
élaboration
d'un
calculateur
CO₂ Transport

2012 : élaboration
d'un calculateur
CO₂ Logistique

2017 : adaptation du
calculateur en GES
(CO_{2e})



BUREAU
VERITAS

2015 : adaptation
du calculateur
CO₂ Transport

2011 & 2013 :
Méthodologies
attestée par Bureau
Veritas Certification

Construction en interne de calculateurs adaptés à l'activité permettant de mieux piloter la démarche globale de réduction des émissions

Poursuite de la démarche

- **Nouvel engagement sur 2015-2017 → Objectif : ↘ de 2% de gCO₂/t.km**
- **Démarche Labellisation de l'ensemble du parc Français → obtention en juillet 2016**
- **La démarche ne doit pas se limiter au seul volet transport de marchandises, mais sur l'ensemble de la chaîne logistique :**
 - **Maitrise des consommation d'énergie électrique et d'eau**
 - **Conception et exploitation des bâtiments**
 - **Réduction à la source des déchets et recyclage/valorisation**
 - **Efficacité énergétique des installations et choix des fluides frigorigènes**
 - **Schémas logistiques et technologies alternatives**
 - **Implication des collaborateurs**

La labellisation

- Une démarche de réduction des émissions n'a de sens que si elle est pérenne → après l'engagement Ademe « Objectif CO₂ » il était cohérent pour STEF d'aller vers la labellisation
- Intérêts :
 - Structurer la démarche dans le temps
 - Respect des procédures avec audit externe
 - Implication forte des collaborateurs
 - Visibilité tant en interne, qu'en externe
- Il existe d'autres démarches comparables comme Lean & Green par exemple



DANS LE RESPECT

de nos valeurs





Merci pour votre **attention**



Le spécialiste européen de la logistique du froid
Connecter les acteurs de l'alimentaire

Suivez-nous !



www.stef.com
+33 (0)1 47 57 00 00

Quelle norme ou label avez-vous intégré et comment en avez-vous fait le choix d'adhésion ?



Animation par **Valentina CARBONE**, Professeur ESCP Europe

Co directrice scientifique de la Chaire Deloitte Economie Circulaire et Business Models Durables



Charlotte MIGNE

Group Sustainable
Development Director



Florence UGHETTO

Expert « sustainable
Supply Chain »



Guillaume YASSEF

Senior Operations Manager

